

Avis de constitution

SOCIETE « BANMA EVENTS »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE, Lot
688, Ilot 41

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/02/2024, et enregistrés au CEPICI le 28/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BANMA EVENTS »

Objet : La société IVOIRE EVENT BUSINESS a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'Etranger :

Activités événementiel, Promoteur de
spectacles, Vente d'articles, Communication et
marketing, Restauration

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE, Lot
688, Ilot 41

Dirigeant(s) Mlle ASSASSE BEATRICE NADIA MARTHE

(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04392 du 06/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°26386/GTCA/RC/2024 du 06/05/2024

